

**TRIBUNAL D'INSTANCE DE
BOULOGNE BILLANCOURT
CS 70097**

35 rue Paul Bert
92104 Boulogne Billancourt Cedex
Tél : 01 46 03 08 17

**CHARTRE DE COMMUNICATION
ELECTRONIQUE**

**MODALITES D'UTILISATION DE LA
MESSAGERIE**

Il est particulièrement important que le
formulaire soit rempli de manière lisible

Votre consentement à la transmission par voie électronique des avis adressés
par le greffe du tribunal

Votre identité :

► Remplissez les rubriques suivantes :

Madame Monsieur

Votre nom de famille : _____

Votre nom d'usage (d'époux (se)) : _____

Vos prénoms : _____

Votre adresse : _____

Code postal |_|_|_|_| Commune : _____

Votre numéro de téléphone (fixe):

► QUALITE DANS LA PROCEDURE (si connue) :

► J'accepte que

* les avis utiles à la présente procédure ainsi que des questions permettant un traitement plus diligent de mes requêtes le cas échéant, me soient adressés par le service de protection des majeurs ;

* les questions liées aux comptes de gestion ainsi que les approbations me soient adressées par le directeur des services de greffe judiciaires
à l'adresse suivante :

_____@_____

Je suis informé que mon consentement **peut être révoqué à tout moment** à l'aide du formulaire de révocation disponible sur le site internet du tribunal ou de l'imprimé cerfa 15414*01 disponible sur le site service public.

Je m'engage **à consulter régulièrement ma messagerie**, à signaler tout changement de messagerie et toute circonstance ne me permettant pas de consulter ma boîte mail de manière durable. Dans ce cas, je sais qu'il m'est recommandé de révoquer mon consentement.

Boîtes structurelles

Le greffe utilisera l'adresse structurelle suivante tutma.ti-boulogne-billancourt@justice.fr pour l'envoi des messages.

Le directeur des services de greffe judiciaires, chargé de la vérification et de l'approbation des comptes de gestion utilisera l'adresse structurelle suivante chg.ti-boulogne-billancourt@justice.fr.

Contenu des messages

Pour des raisons de confidentialité, le message ne contiendra pas d'informations nominatives sur le majeur protégé. Les références de la procédure seront donc en objet le cabinet et le numéro de dossier (RG ou répertoire général).

Le tribunal ne peut valablement pas recevoir de requêtes ni de comptes de gestion par messagerie notamment par pièces jointes. La sécurisation des échanges n'est pas assurée et la procédure en vigueur ne nous permet pas d'être saisis.

Seuls les messages ayant les objets suivants seront traités :

- convocation du (préciser la date) - REF RG n° (préciser) CAB 1 ou 2 (préciser)
- changement d'adresse de messagerie - REF RG n° (préciser) CAB 1 ou 2 (préciser)
- changement d'adresse du protégé - REF RG n° (préciser) CAB 1 ou 2 (préciser)
- changement d'adresse du tuteur/co-tuteur/ curateur/ mandataire spécial- REF RG n° (préciser) CAB 1 ou 2 (préciser)
- réponse / OBJET DU MESSAGE AUQUEL VOUS REPONDEZ - REF RG n° (préciser) CAB 1 ou 2 (préciser)

ex 1 : réponse / QUESTION SUR LE CGA 2016 -RG 2016/0001 CAB 1

ex 2 : changement d'adresse du protégé -RG 2016/0001 CAB 1

Je vous informe que le majeur va déménager à cette adresse à compter du 20 mars 2017 prochain :

Les messages ne respectant pas ces règles de nommage, ceux ayant un autre objet et ceux contenant des pièces jointes ne seront pas traités par le greffe sauf si la demande de pièce émane du greffe ou du directeur des services de greffe judiciaires. Cela peut être le cas concernant les comptes de gestion ou pour fournir des documents complémentaires manquants en cas d'urgence.

Si des pièces jointes devaient être envoyées par vous ou par le greffe à titre exceptionnel, et, à sa seule initiative ; pour assurer la confidentialité des informations transmises, le greffe aura recours au logiciel libre de chiffrement en environnement microsoft windows « axcrypt » qui permet le chiffrement des pièces jointes.

Il est téléchargeable sur <https://www.axcrypt.net/fr/download/>

Tous les fichiers attachés aux messages électroniques seront chiffrés en utilisant une clé de chiffrement de longueur de huit caractères qui sera composée

comme suit : 2 caractères fixes PM suivi des deux chiffres correspondant au mois de réception du mail puis des quatre chiffres de l'année de réception du mail (ex : message envoyé le 9 mars 2017 la clé sera PM032017). La clé ne sera pas rappelé dans le message. Il appartient au soussigné de se munir de ce logiciel gratuit.

Obligation en matière de sécurité

Il est convenu que les défaillances éventuelles seront signalées réciproquement par les parties dans les délais les plus brefs. Dans ce cas, il sera recouru aux modes traditionnels de convocation.

Consultation du site internet du tribunal

Le tribunal met en ligne des notices et des requêtes pour les demandes de renouvellement et les demandes d'autorisation les plus fréquentes sur le site internet de la cour d'appel de Versailles.

Le signataire s'engage à consulter le site et à télécharger les requêtes en ligne pour formaliser ses demandes au cours de la procédure.

En cas d'impossibilité technique, le directeur des services de greffe judiciaire en sera informé sur la messagerie structurée chg.ti-boulogne-billancourt@justice.fr

Les requêtes en format papier sont également disponibles à l'accueil du tribunal.

Article 748-8 du CPC : « Par dérogation aux dispositions du présent titre, lorsqu'il est prévu qu'un avis est adressé par le greffe à une partie par tous moyens, il peut lui être envoyé au moyen d'un courrier électronique ou d'un message écrit, transmis, selon le cas, à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone qu'elle a préalablement déclaré à cette fin à la juridiction.

Cette déclaration préalable mentionne le consentement de cette partie à l'utilisation de la voie électronique ou du message écrit transmis au numéro de téléphone, pour les avis du greffe transmis dans l'instance en cours, à charge pour elle de signaler toute modification de son adresse électronique ou de son numéro de téléphone. Ce consentement peut être révoqué à tout moment. »

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités d'utilisation de la messagerie et que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à: _____ Le | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Signature